

Rapport de présentation du Compte Administratif 2023

1) Préambule

Vu les articles L. 5211-36 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales instituant la tenue d'un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice.

Vu l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales instituant une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles à joindre au compte administratif.

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) précisant et étoffant les dispositions relatives au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB).

2) Présentation de la Communauté de communes du Pays de Lauzun

Le siège social de la Communauté de communes est situé à Lauzun, sis 5 rue Pissebaque.

Elle a été créée en 1993 et compte 10 412 habitants.

Son territoire est composé de 20 communes :

Agnac – Allemans du Dropt – Armillac – Bourgougnague – Cambes – Lachapelle – Laperche – La Sauvetat du Dropt – Lauzun – Lavergne – Miramont de Guyenne – Montignac de Lauzun – Montignac Toupinerie – Moustier – Peyrière – Puysserampion – Roumagne – St Colomb de Lauzun – St Pardoux Isaac – Ségalas.

Le Conseil communautaire est composé de 38 membres dont :

Président : Emilien ROSO

Vice-Présidents : Mme EON Claudine (1^{ère} Vice-Présidente aux Finances) – M. CONSTANTIN Jean-Marie (2^{ème} Vice-Président à la Voirie) – M. BARJOU Jean-Pierre (3^{ème} Vice-Président à l'Environnement) – M. VACQUE Jean-Noël (4^{ème} Vice-Président à l'Economie/Tourisme/Agriculture) - M. FARBOS Jean-Marie (5^{ème} Vice-Président aux Sports) – M. GARDEAU Jean-Luc (6^{ème} Vice-Président à l'Habitat) – Mme RICHARD Cécile (7^{ème} Vice-Présidente à la Culture) – M. LENZI Jean-Marie (8^{ème} Vice-Président aux Politiques contractuelles/Prospective démissionnaire en mars 2023) – Mme PICCOLO Christel (8^{ème} Vice-présidente au Tourisme à compter du 25 octobre 2023).

Conseillers communautaires : Maires et conseillers municipaux

Les compétences exercées par la Communauté de communes :

Voirie - Collecte, élimination et valorisation des déchets – Promotion du Tourisme – Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) - Aménagement de l'espace, Actions de développement économique – Actions sociales – Soutien aux agriculteurs, aux associations, à l'installation et au maintien de professionnels de santé - GEMAPI

3) Budget principal

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		865 250.47	56 456.63			
Opérations de l'exercice	4 953 736.78	6 035 765.04	1 266 469.48	926 880.19	6 423 495.77	7 260 698.12
TOTAUX	4 953 736.78	6 901 015.51	1 322 926.11	926 880.19	6 276 662.89	7 827 913.70
Résultats clôture		1 947 278.73	396 045.92			1 551 232.81
Restes à réaliser			610 223	116 100		
TOTAUX CUMULES			1 933 149.11	1 042 980.19		
RESULTATS DEFINITIFS		1 947 278.73	890 168.92			1 057 109.81

a. Recettes de fonctionnement

Le budget 2023 est exécuté à 96% et est en progression par rapport à 2022. Cela s'explique par le déplaçonnement de la dotation d'intercommunalité, un soutien plus important de certains éco-organismes comme CITEO (+ 100 000€), des remboursements maladie.

Les principales recettes générées par la Communauté de communes sont la fiscalité et les dotations.

Les taux d'imposition directes locales votés en 2023 sont les suivants :

Taxe foncière (bâti) : 1.38%

Taxe foncière (non bâti) : 58.21%

Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 10.00%

TEOM : 10.99%

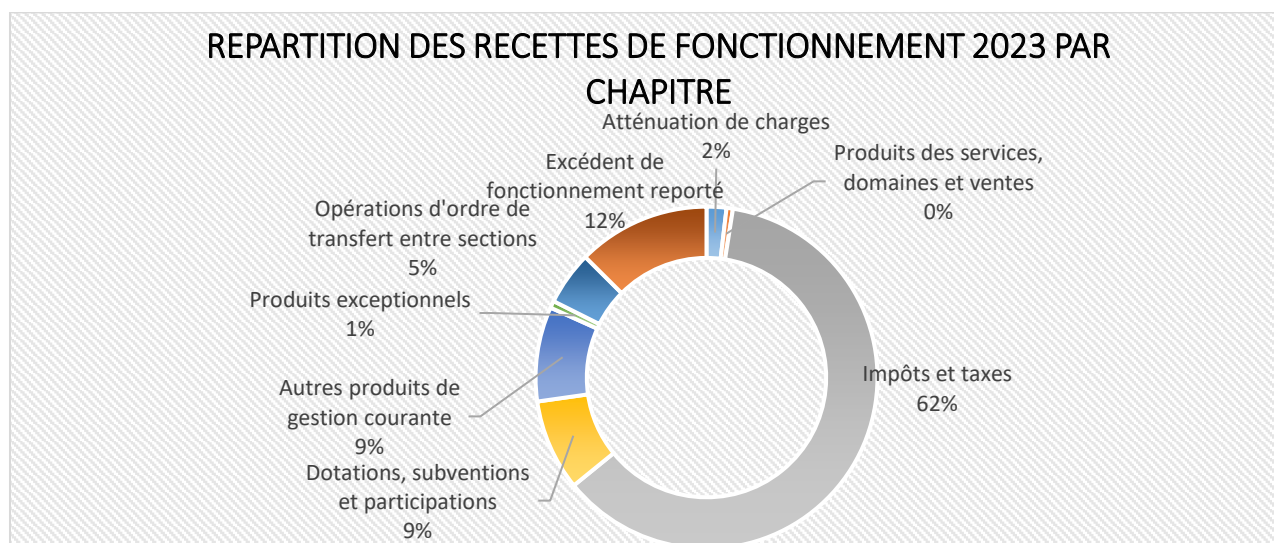
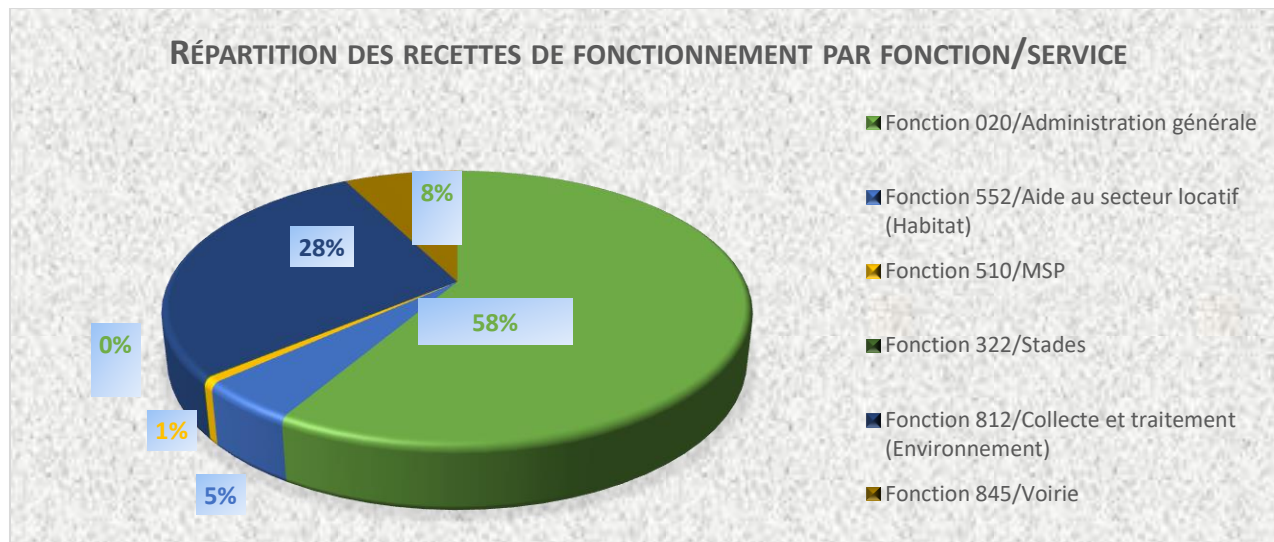
La Communauté perçoit également des compensations fiscales de la part de l'Etat depuis la suppression de la TP mais aussi pour compenser les exonérations sur les taxes foncières et taxe d'habitation.

Outre ces recettes, la Communauté de communes perçoit les produits relatifs aux loyers et charges concernant l'occupation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) par les professionnels de santé. Elle perçoit également les produits des loyers et charges des logements communautaires (13 pour le Hameau intergénérationnel « La Concade » à Allemans du Dropt et 36 logements communautaires sur l'ensemble du territoire (2 logements par commune sauf Lachapelle et Puysserampion).

En matière d'environnement, le tri des déchets à la collecte et à la déchèterie génère également des recettes de la part d'éco-organismes ou pour le rachat des matériaux triés ou encore de la part de professionnels (Redevance Spéciale) et de particuliers pour l'achat de composteurs.

La Communauté de communes a également perçu des aides liées au financement de certains postes (chef de projet PVD/ORT, conseiller numérique, participation au fonctionnement de la structure France Services).

Des produits exceptionnels ont été encaissés cette année à l'occasion de cession de biens (tracteurs Voirie, groupe de broyage, gradins).



b. Dépenses de fonctionnement

Le montant des charges à caractère général s'établit à **1 517 676.08€** contre 1 224 095.71€ en 2022, ce qui représente une hausse de 24% dû en partie à l'augmentation du prix de certains matériaux, à l'inflation et notamment sur la partie énergie, à une augmentation de la maintenance des bâtiments et équipements communautaires ainsi que des services fonctionnant en année pleine (France Services, collecte des déchets par un prestataire).

Le montant des charges de personnel s'établit à **1 464 666.15€** contre 1 561 859.96€ en 2022 soit une baisse de 6.5%. Cette diminution s'explique par l'absence de rémunération des agents de collecte en

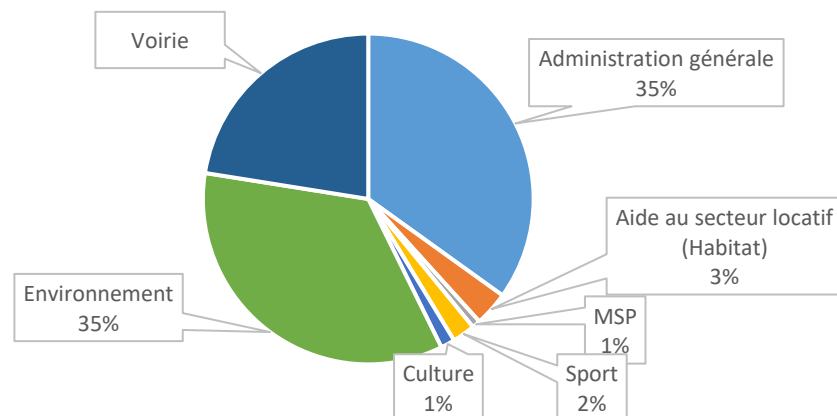
2023 (6 mois en 2022), la non-reconduction de l'indemnité inflation dont ont bénéficié les agents en 2022, l'absence d'embauche d'agents (France Services, responsable Service Urbanisme).

Le montant des charges de gestion courante a très légèrement baissé de 1.4% par rapport à 2022 puisqu'il est de **1 282 032.79€** en 2023 contre 1 299 578.42€ en 2022. Cette diminution est due à l'absence de rémunération de la 8^{ème} Vice-Présidence durant 6 mois ainsi que le changement d'imputation comptable des subventions relatives au PIG habitat et aux agriculteurs (imputées en section d'investissement) et ce malgré l'augmentation des contributions à VALORIZON (augmentation de la TGAP et du coût du traitement des déchets).

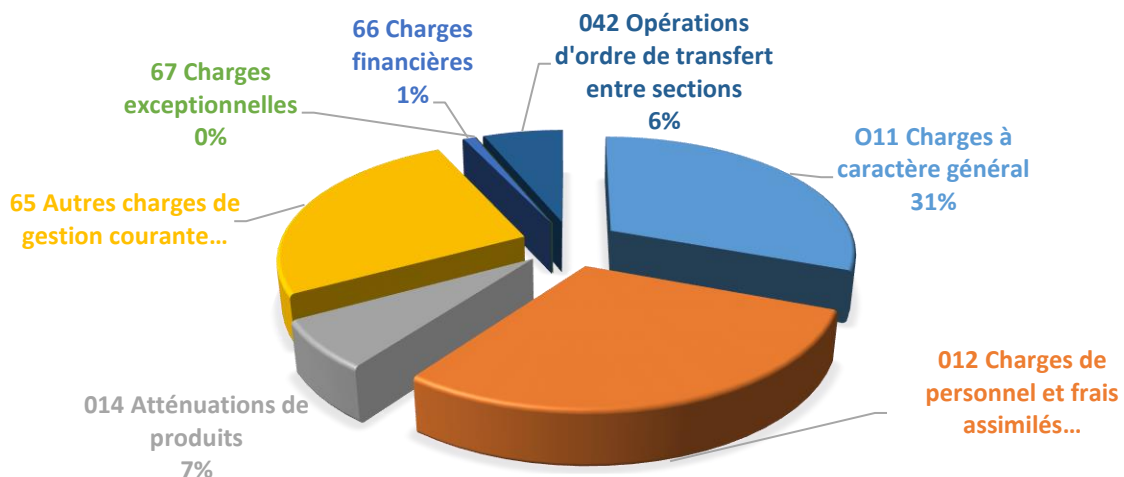
Les subventions aux associations sont stables pour les associations sportives et culturelles. Toutes les manifestations notamment celles programmées au titre de l'itinérance culturelle n'ont pas pu être organisées.

Le montant des charges financières est en légère hausse en raison du remboursement de l'emprunt contracté en 2022 concernant les équipements liés à la mise en place de la TEOMi (achat de bacs, logiciel TI, enquête de dotation) et de l'emprunt relatif à l'achat de tracteurs pour la Voirie. Le montant s'élève à **44 896.12€** en 2023 contre 26 567.60€ en 2022.

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 PAR SERVICE



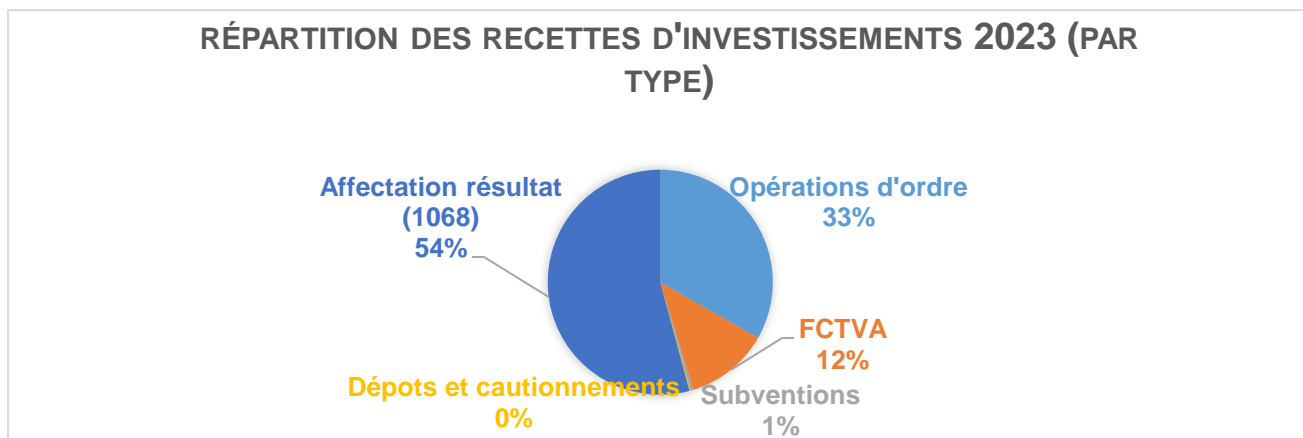
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 PAR CHAPITRE



c. Recettes d'investissement

Le montant total des recettes d'investissement pour 2023 s'établit à **926 880.19€** contre 1 823 374.12€ en 2022. Ces recettes ont été essentiellement financé par le FCTVA, les dotations aux amortissements, les cautions des logements communautaires et les fonds propres de la Communauté.

Montant des RAR 2023 : 116 100.00€.

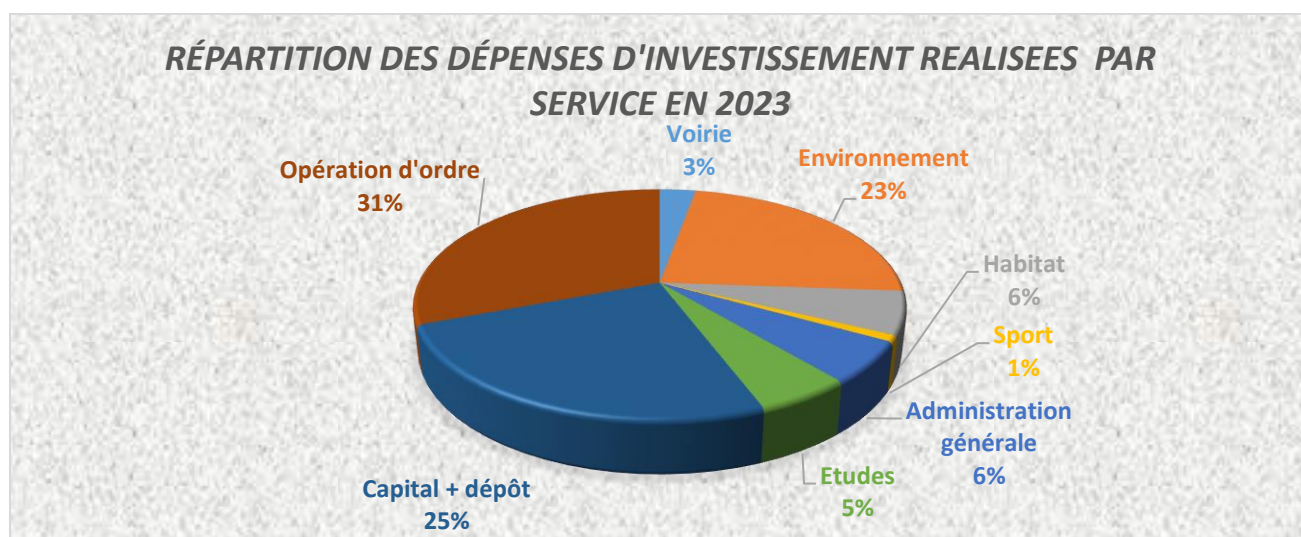


d. Dépenses d'investissement

Montant des RAR 2023 : 610 223.00€

Le montant total des dépenses d'investissement en 2023 s'établit à **1 322 926.11€** dont 56 456.63€ de déficit reporté contre 1 879 830.75€ en 2022.

Les dépenses d'investissement correspondent essentiellement à l'acquisition d'un véhicule et de matériel et outillage pour le service Voirie, de mobilier et matériel pour la collecte des déchets en vue de la mise en œuvre de la TEOMi (solde de la réalisation d'une enquête de dotation auprès des usagers, acquisitions de bacs, fourniture et pose de colonnes enterrées et semi-enterrées dans les centres-bourgs, achat de matériel pour le balisage des circuits de randonnées VTT et boucles Véloroute, le démoussage des toitures du siège de la CCPI et des logements communautaires, la participation financière au Syndicat Numérique 47 pour le Très Haut Débit, les études PVD/ORT et Habitat, les fonds de concours pour les équipements sportifs, les subventions d'équipements liées au PIG Habitat et l'aide aux agriculteurs, et le remboursement en capital des emprunts.



4) Budgets Annexes

La Communauté de communes dispose de deux budgets annexes assujettis à la TVA :

- Un budget pour les activités économiques de la zone de Rébéquet située sur la commune de ST PARDOUX ISAAC,

- Un budget pour les prestations de services effectuées par le service Voirie auprès des communes. Ce budget a été créé en avril 2021.

a. ZAC St Pardoux Isaac

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE					
Z.A.C. DE SAINT PARDOUX ISAAC					
COMPTE ADMINISTRATIF - ANNEE 2023					
FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES		RESULTAT
Article	BP + DM	Réalisé	Article	BP + DM	Réalisé
DE L'EXERCICE					
605/Achats	66 887,00	77,12			
60611/Eau	600,00	312,43	70388/Autres redevances	9 600,00	7 400,00
60612/Electricité	10 000,00	0,00	7015/Vente de terrain am.		
615228/Autres bâtiments		240,00			
6227/Frais d'actes contentieux	200,00	0,00			
63512/Taxes foncières	1 700,00	1 397,00			
<i>Total dépenses réelles</i>	<i>79 387,00</i>	<i>2 026,55</i>	<i>Total recettes réelles</i>	<i>9 600,00</i>	<i>7 400,00</i>
Total dépenses	79 387,00	2 026,55	Total recettes	9 600,00	7 400,00
			Report de l'exercice N-1	69 787,00	69 787,93
			Résultat cumulé	79 387,00	77 187,93
INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES		
Article	BP + DM	Réalisé	Article Libellé	BP + DM	Réalisé
165/Remboursement caution	400,00	200,00	1068 Affectation du résultat	0,00	0,00
2152/Installation de voirie	15 400,00	10 345,42	165 /Caution location	400,00	0,00
			1641/Emprunt	15 000,00	0,00
<i>Total dépenses réelles</i>	<i>15 800,00</i>	<i>10 545,42</i>	<i>Total recettes réelles</i>	<i>15 400,00</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses exercice	15 800,00	10 545,42	Total recettes exercice	15 400,00	0,00
			Report de l'exercice N-1	400,00	400,00
			Résultat cumulé	15 800,00	400,00
Résultat de l'exercice 2023					
	Dépenses	12 571,97		Recettes	7 400,00
					-5 171,97
Résultat de clôture de l'exercice 2023					
	Total cumulé dépenses	12 571,97		Total cumulé recettes	77 587,93
					65 015,96
EXCEDENT SF + SI 2023 :		65 015,96			

Les recettes proviennent des loyers des occupants de bâtiments.

En dépenses de fonctionnement, on constate un résultat négatif qui s'explique par les dépenses liées à la mise en place de la signalétique de la zone d'activités a été installé à l'entrée.

b. Prestations Voirie aux communes CCPL

Ce budget a été créé en 2021 afin de facturer aux communes des travaux réalisés en régie par le service Voirie. Ce budget est lié au budget principal.

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE						
PRESTATIONS VOIRIE AUX COMMUNES CCPL						
COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2023						
FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES		RESULTAT	
Article	BP + DM	Réalisé	Article	BP + DM	Réalisé	DE L'EXERCICE
6066/Carburants	1 000,00	0,00	704/Produits des services - travaux	50 000,00	27 862,75	
6215/Personnel affecté	49 000,00	27 862,75				
<i>Total dépenses réelles</i>	<i>50 000,00</i>	<i>27 862,75</i>	<i>Total recettes réelles</i>	<i>50 000,00</i>	<i>27 862,75</i>	
Total dépenses	50 000,00	27 862,75	Total recettes	50 000,00	27 862,75	0,00
			Report de l'exercice N-1			
			Résultat cumulé	50 000,00	27 862,75	
INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES			
Article	BP + DM	Réalisé	Article Libellé	BP + DM	Réalisé	
Total dépenses réelles	0,00	0,00	Total recettes réelles	0,00	0,00	
Total dépenses exercice	0,00	0,00	Total recettes exercice	0,00	0,00	0,00
			Report de l'exercice N-1			
			Résultat cumulé	0,00	0,00	
Résultat de l'exercice 2023						
	Dépenses	27 862,75		Recettes	27 862,75	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023						
	Total cumulé dépenses	27 862,75		Total cumulé recettes	27 862,75	0,00
EXCEDENT SF + SI 2023 :		0,00				

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2022 en raison de travaux aux communes qui n'ont pas pu être réalisés par les services techniques.

5) Endettement

Tableau des échéances des emprunts entre 2024 et 2031 (avec emprunts sur créances)

Emprunt Numéro / Objet	2024				2025				2026				2027				2028				2029				2030				2031			
	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10
10000403436 / CAMION BIBENNE GRAVILLONNEUR					(03/01/2025)																											
1630113V / CONSTRUCTION LOGEMENTS LOCATIFS 4EM					(01/10/2025)																											
8571198 / VOIRIE LACHAPELLE 125 000 €					(12/02/2026)																											
5744023 / MATERIELS 2019					(05/06/2026)																											
1630466 / CONSTRUCTION LOGEMENTS LOCATIFS 5EM					(01/08/2026)																											
MON280133 / CONSTRUCTION MAISON DE SANTE PLU													(01/08/2028)																			
833NL555401 / TRACTEURS, EPAREUSES ET ROTOFAUCHE																					(30/06/2029)											
452583492W / CONSTRUCTION HAMEAU LA CONCADE																									(30/01/2031)							
Capital restant à rembourser Fin d'année	1 388 308,55				1 075 686,53				805 165,77				615 684,77				434 356,76				296 041,75				175 875,09				73 333,43			

Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change		Total versement	Capital restant
2023	2 009 797,86	312 653,10	42 012,68	0,00	(+)	0,00	354 665,78	1 697 144,76
2024	1 697 144,76	308 836,21	35 555,43	0,00	(+)	0,00	344 391,64	1 388 308,55
2025	1 388 308,55	312 622,02	27 962,11	0,00	(+)	0,00	340 584,13	1 075 686,53
2026	1 075 686,53	270 520,76	20 521,01	0,00	(+)	0,00	291 041,77	805 165,77
2027	805 165,77	189 481,00	15 077,24	0,00	(+)	0,00	204 558,24	615 684,77
2028	615 684,77	181 328,01	11 093,04	0,00	(+)	0,00	192 421,05	434 356,76
2029	434 356,76	138 315,01	7 824,53	0,00	(+)	0,00	146 139,54	296 041,75
2030	296 041,75	120 166,66	5 121,77	0,00	(+)	0,00	125 288,43	175 875,09
2031	175 875,09	102 541,66	2 644,41	0,00	(+)	0,00	105 186,07	73 333,43
2032	73 333,43	73 333,43	887,38	0,00	(+)	0,00	74 220,81	0,00
Sous-total		2 009 797,86	168 699,60	0,00			2 178 497,46	
Total		2 009 797,86	168 699,60	0,00			2 178 497,46	

6) Orientations budgétaires 2024

Le montant total des investissements à inscrire au budget primitif 2024 devrait atteindre 1.6 millions d'euros. Ce montant comprend les restes à réaliser 2023 et les dépenses nouvelles 2024.

Les dépenses de fonctionnement devraient augmenter et qui s'expliquent par plusieurs facteurs :

- Une progression des dépenses liées aux maintenances et vérifications des bâtiments et installations communautaires.
- Une augmentation des charges de personnel liée aux recrutements (DGS, France Services, Voirie, reprise des agents au tourisme).
- Une augmentation des cotisations à VALORIZON d'environ 40 000€ supplémentaires.

DEPENSES INVESTISSEMENTS	1 062 948,90	1 879 830,75	1 322 926,11	610 223,00	2 377 626,00	1 600 650,00	1 233 550,00
Travaux d'investissements	253 070	1 125 455,74	584 644,88	610 223,00	1 263 510,00	884 000,00	559 000,00
Service Environnement	0	660 911,38	308 268,36	143 512,00	194 750,00	415 000,00	400 000,00
Enquête dotation		149 564,66	93 828,90				
Etude ENERCOOP					70 200,00		
Etude "sites et sols pollués" terrain St Colomb					40 000,00		
Cloture		0,00	0,00				
Camion plateau			0,00	31 000,00			
Logiciel TI		25 680,00					
Composteurs		27 502,60	10 576,98				
Bacs + colonnes		458 164,12	194 368,08	10 000,00	5 000,00		
Colonnes à verre			0,00		30 000,00	15 000,00	
Matériel Dechetterie			6 660,00		9 550,00		
Système contrôle accès Dechetterie					30 000,00		
Plateforme Déchets verts + Biodéchets			1 166,40	54 180,00			
Photovoltaïque						400 000,00	400 000,00
Création allée piéton Dechetterie							
Aménagement local collecte OM Voirie			1 668,00	48 332,00	10 000,00		
Service Voirie	147 322,02	324 879,45	37 679,06	329 800,00	221 000,00	104 000,00	104 000,00
Install de voirie	8 393,40	1 063,14	3 161,30	9 800,00	4 000,00		
Travaux de voirie					50 000,00		
Matériel roulant	130 688,19	317 160,00	26 333,76	320 000,00	13 000,00		
Petit matériel		6 057,31	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Autre outillage	6 416,76	0,00					
Autre matériel		599,00					
Mat informatique	1 823,67	0,00					
Travaux voirie sur ponts			8 184,00		150 000,00	100 000,00	100 000,00
Service Habitat	15 858,99	14 270,30	80 128,29	105 111,00	257 000,00	0,00	0,00
Accessibilité	11 469,74	0,00	47 018,19	73 011,00			
Travaux logements	4 389,25	2 759,00	33 110,10		45 000,00		
Matériel et outillage		2 323,10			2 000,00		
Maison de Santé (MSP)		1 358,40	0,00	11 100,00	90 000,00		
Logements							
Prog assainissement		7 829,80	0,00	21 000,00	20 000,00		
Travaux isolation et mise aux normes CCPL					100 000,00		
Service Sport	31 232,23	39 895,89	11 247,66	31 800,00	477 260,00	330 000,00	20 000,00
Fonds de concours équip sportifs		12 796,35	10 000,00	10 000,00	30 000,00	20 000,00	20 000,00
Boucles Véloroutes + Balisage VTT		7 685,66		2 000,00	3 500,00		
Agencements terrains	25 080,01	0,00	0,00	19 800,00	20 000,00		
Defibrillateurs		3 616,80					
Matériel sportif	6 152,22	15 797,08	1 247,66				
Robots tonte stades foot					25 000,00		
Maison du sport (club house rugby)					10 000,00	250 000,00	
Vestiaires foot Miramont					386 760,00		
Eclairage foot Miramont						60 000,00	
Eclairage cheminements stades					2 000,00		
Etudes	0	21 528,00	70 622,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Piscine		21 528,00					
PVD / ORT		0,00	29 289,00				
Etude stratégie Habitat			41 333,00				
Administration générale	58 657,10	63 970,72	76 699,51	0,00	113 500,00	35 000,00	35 000,00
Matériel informatique + mobilier	33 051,41	25 028,84	14 848,80		10 000,00		
Travaux fibre + informatique					20 000,00		
Licences Microsoft			5 499,13		2 000,00		
France Services (mobilier + mat inf)		23 296,28	254,23		1 500,00		
Local archives + Maison Saveurs	11 205,69	1 245,60					
Centre de santé + MédicoBus		0,00	0,00		20 000,00		
Participation fibre	14 400,00	14 400,00	14 400,00				
OPAH-RU							
Reliquat FDC Croix de mission Lauzun			1 676,50				
Subvention équipement (PIG Habitat + aide Agri)			40 020,85		60 000,00	35 000,00	35 000,00
Remboursement capital + cautionnement	249 760,47	236 689,64	331 084,78		313 070,00	316 650,00	274 550,00
Travaux en régie	294 216,36	309 328,05	350 739,82		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Déficit reporté	252 125	208 357,32	56 456,63		396 046,00		
Dotation initiale BA Régie OTPL					5 000,00		

